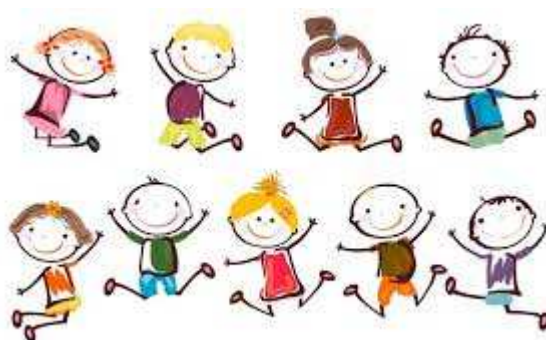


Crèche « La Pyramide »

Rue du Moulin, 24
1340 Ottignies - LLN
Tél : 010/41.42.04

PROJET PEDAGOGIQUE

PROJET DE VIE



C.P.A.S. d'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
Septembre 2019

La crèche la Pyramide est située rue du Moulin n° 24 à 1340 Ottignies et est agréée par l'ONE pour l'accueil de 48 enfants de 0 à 3 ans.

Localisée dans le centre de l'entité communale près d'un parking, elle est facile d'accès, proche d'un centre commercial et pas trop éloignée de la gare.

La participation financière des parents dépend de leurs revenus (barèmes repris dans la circulaire PFP de l'ONE).

La structure est ouverte aux enfants ayant des besoins spécifiques.

La Pyramide dépend du CPAS d'Ottignies-LLN au même titre que d'autres milieux d'accueil. Les inscriptions sont centralisées au CPAS.

Un règlement d'ordre intérieur, fixant le cadre légal de l'accueil est remis à toutes les familles dès l'inscription de l'enfant.

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h du lundi au vendredi.

Les dates de fermeture des vacances d'hiver (2 semaines) et des vacances d'été (3 semaines) plus quelques jours plus variables, sont communiquées aux parents en début d'année au plus tard.

L'encadrement des enfants est assuré par des accueillantes au nombre de 12 (11 équivalents temps plein).

Certaines accueillantes travaillent à temps partiel.

L'équipe d'accueillantes est composée :

- d'accueillantes « repères»
- d'accueillantes dites de « renfort ». Celles-ci interviennent dans les sections lorsque le besoin de soutien se fait ressentir au moment de travail plus intensif. Elles adaptent leurs horaires en fonction des besoins (travail plus intensif dans une section en particulier, exemple : à l'arrivée des nouveaux bébés ou en remplacement de congé ou de maladie du personnel)

Pour compléter l'équipe, la crèche peut faire appel à des accueillantes dites « volantes ». Celles-ci sont susceptibles de travailler dans les 3 milieux d'accueil et être appelées en fonction des besoins urgents.

Nous avons aussi un partenariat avec L'ISBW pour un renfort ponctuel si nous en avons besoin.

Les accueillantes qui ouvrent la crèche à 7h30 partent à 15h50, leurs collègues arrivent à 9h39 et repartent à 18 heures.

Une responsable (100%) et une assistante sociale (50%) sont chargées de la gestion de la crèche. La responsable est chargée de la gestion journalière de l'équipe éducative et de l'organisation quotidienne du milieu d'accueil en lien avec la mise en œuvre du projet pédagogique, ainsi que de l'aspect médical. L'assistante sociale, assure l'accueil et le suivi des familles (dossier administratif et financier, contrat d'accueil, registre des présences,...)

Les parents s'adressent à elles durant tout le séjour de l'enfant à la crèche s'ils le souhaitent. Celles-ci se tiennent à la disposition des parents pendant leurs plages horaires ou sur rendez-vous.

Une aide cuisinière, temps plein, est présente tous les jours. Les repas sont commandés le 20 du mois précédent à la firme TCO sur base des fiches mensuelles rentrées par les parents. La cuisinière s'occupe du conditionnement et de la distribution des repas et des goûters dans chaque groupe d'enfants.

Elle fait la vaisselle et s'occupe de la remise en ordre de la cuisine.

Deux techniciennes de surfaces sont responsables de la propreté de tout le bâtiment. Elles nettoient le bâtiment et plient le linge le matin à partir de 6h, avant l'arrivée des enfants à la crèche.

Le service de la Petite Enfance du CPAS prend aussi en charge plusieurs aspects du travail administratif.

La responsable du département « qualité de vie », Madame Guilmet, supervise les différents milieux d'accueil et assure le lien entre ceux-ci et le P.O.

Une secrétaire, Madame Mayné, s'occupe des facturations pour les parents, subsides ONE, secrétariat divers marché public, commandes matériel,...

Le service du personnel du CPAS s'occupe des contrats d'emploi, fiches de salaire, certificats médicaux.

Description des lieux et aménagement des espaces

Notre crèche est organisée sur deux niveaux et est divisée en quatre sections :

- Les Canaillous
- Les Petits Loups
- Les Oursons
- Les Pioupious

L'espace accueil :

Petit sas d'entrée où les parents peuvent laisser les poussettes ou autre, avec une porte et des sonnettes individualisées par section et une caméra, ce qui aux parents d'avertir l'accueillante de l'arrivée de l'enfant.

Nous demandons, aussi, à chaque parent de veiller à bien refermer la porte à chaque passage.

Une fois la première porte passée, les parents se dirigent soit vers les sections du bas, soit empruntent les escaliers pour rejoindre les sections du haut.
Le bureau de la responsable se trouve au rdc, à gauche de l'entrée.

Avant de rentrer directement dans les sections du bas, les parents se retrouvent dans un grand hall où des casiers individuels et personnalisés avec les photos de leurs enfants sont prévus. Les parents peuvent y déposer manteaux, langes et autres effets personnels de l'enfant.

Cette pièce de psychomotricité sera accessible aux enfants après les heures de passages intensifs (accueils du matin et retours le soir)

Ces jeux sont destinés aux enfants de la crèche mais ne sont pas adaptés aux enfants plus grands. Nous demandons donc aux parents d'être vigilants et de ne pas laisser monter les frères et sœurs sur les vélos, toboggan etc. ...

A l'étage, les mêmes casiers individuels sont prévus. Les parents peuvent y déposer manteaux, langes et autres effets personnels de l'enfant.

De plus, un coin supplémentaire avec coussin à langer est aussi prévu pour faciliter l'habillage et le déshabillage des plus petits.

Quatre sections qui se composent :

D'une pièce de vie:

De grandes baies vitrées donnent vers le jardin et à l'étage sur la terrasse, ce qui permet aux enfants d'avoir des pièces lumineuses et une vue vers l'extérieur.

Dans la pièce de vie on retrouve :

- ❖ Un coin repas
- ❖ Un coin doux
- ❖ Un coin psychomotricité
- ❖ un coin « jeux symboliques »

D'un espace repos :

Chaque enfant a son propre lit installé dans des petits ou plus grands dortoirs.

D'un espace soins :

Dans les sections des plus petits (haut), l'espace soin est intégré à l'espace de vie. Il se trouve dans la section pour une surveillance auditive et visuelle renforcée ; à portée de voix et du regard.

Dans les sections des plus grands (bas), l'espace soin est séparé mais a une ouverture vers la salle de séjour afin de permettre un contact visuel et auditif avec chaque enfant tout en respectant son intimité.

Dans ces espaces soins on retrouve : un casier individualisé, coussins à langer, petites toilettes ou petits pots, baignoire.

Un espace extérieur :

Un jardin clos et sécurisé, facilement accessible, est aménagé avec un toboggan, un bac à sable, petits vélos en suffisance, etc.

A l'étage une terrasse est accessible pour les plus petits.

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est une réflexion sur le sens et les valeurs de la démarche professionnelle mise en place au sein du milieu d'accueil.

L'objectif global du projet pédagogique est de déterminer les méthodes de travail, l'organisation et le fonctionnement de la crèche au quotidien

.....

L'arrivée d'un enfant à la crèche est une nouvelle étape dans sa vie et dans celle de sa famille. Si la crèche est un milieu d'accueil, elle est surtout un lieu de vie, en collectivité en complément de la vie familiale.

Même si l'enfant évolue dans un groupe, nous devons nous adapter à lui en tant que personne, avec ses propres particularités, son histoire et sa famille.

L'enfant est considéré comme une personne à part entière, unique, un partenaire compétent.

Notre projet pédagogique vise donc à réunir pour chacun des conditions d'accueil les plus propices à son bien-être physique et psychique.

Il veille à donner un accueil qui tient compte de la multiplicité de ses besoins, notamment ceux qui concernent son développement physique, psychologique, social, cognitif et affectif.

Nous avons axé notre projet sur la sécurité affective car plus l'enfant se sentira en confiance et en sécurité plus il pourra jouer, devenir autonome et grandir en lien avec les autres. Cela renforce aussi la confiance et l'estime de soi.

L'organisation de la crèche en 4 sections, accueillant des enfants d'âge homogène et le choix de fonctionner, dans la mesure du possible, avec des accueillantes « repères » a été pensé pour donner au maximum un sentiment de sécurité affective, favoriser l'activité autonome et la motricité libre.

Notre projet pédagogique est évolutif et dynamique car il est confronté aux pratiques quotidiennes. Nous sommes toujours en réflexion au moyen de réunions d'équipes, de supervisions et de journées pédagogiques. Ce projet s'articule sur :

1. Partenariat avec les parents

- ❖ A. Préparation de l'arrivée de l'enfant à la crèche ;
- ❖ B. La familiarisation ;
- ❖ C. Comment établir des relations de confiance ;
- ❖ D. Les moments de transition du matin et du soir

L'accompagnement des émotions lors de la séparation.

2. Rencontre avec l'enfant

- ❖ A. Aménagement de l'environnement et des espaces
- ❖ B. Respect des rythmes et continuité
- ❖ C. L'autonomie
- ❖ D. Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe

L'inclusion d'enfants ayant des besoins spécifiques.

- ❖ E. Acquisition du contrôle sphinctérien

3. L'équipe de professionnelles

1. Partenariat avec les parents

La séparation parent-enfant est un moment difficile.
Cette séparation demande donc du temps et une préparation rigoureuse.
Il est important d'établir une relation de confiance avec les parents.

A. Préparation à l'arrivée de l'enfant à la crèche

Avant l'arrivée de l'enfant à la crèche, les parents viennent visiter les bâtiments et rencontrer l'équipe encadrante.

Ils ont ainsi l'occasion d'observer de loin les enfants dans leur milieu de vie, de faire part de leurs inquiétudes et de leurs questionnements.

Lors de cette rencontre tous les documents administratifs pour la constitution du dossier de leur enfant leur sont remis.

Peu avant l'accueil de l'enfant, les parents sont conviés à une première réunion d'informations générales sur la vie à la crèche.

Ce moment convivial permet de faire connaissance avec d'autres parents d'enfants du même âge qui entrent dans le même groupe et de revisiter les lieux.

À cette occasion, l'accueillante de leur enfant leur est présentée.

Son rôle et les façons de travailler en lien avec le projet pédagogique dans notre crèche sont expliqués.

Une rencontre individuelle avec l'accueillante sera aussi prévue quelques jours avant le début de l'accueil.

Dans la mesure du possible, c'est elle qui prendra en charge l'enfant depuis son entrée jusqu'à son départ de la crèche. Néanmoins, les départs des enfants à l'école étant imprévisibles ; certains groupes d'enfants devront parfois être divisés : une partie des enfants changera de section avec l'accueillante qui le suit ; les autres enfants resteront dans leur section avec la Co- accueillante de cette section et donc les enfants garderont des repères tant spatiaux qu'affectifs. Quoiqu'il en soit, ces changements sont toujours bien préparés pour donner le maximum de repères aux enfants et aux parents.

Les rencontres parents-professionnelles permettent d'augmenter le sentiment de confiance et de diminuer le stress.

Les parents sont valorisés et accompagnés dans leur place de premiers éducateurs de leur enfant. Ce sont eux qui l'accompagnent dans les grandes étapes de son développement (diversification alimentaire, apprentissages de la propreté ...)

La collaboration des parents est indispensable.

Ce sont les échanges entre les parents et les professionnels qui permettent de garantir la continuité à l'enfant.

B. La familiarisation

*Que signifie « apprivoiser » ? demande le Petit prince.
C'est une chose trop oubliée dit le renard.
Ça signifie « créer des liens »
(A. De Saint-Exupéry)*

La familiarisation est un temps où, tout en douceur, on va pouvoir faire connaissance, créer des liens.

La familiarisation est un moment important pour l'enfant, pour l'accueillante et pour la famille.

Les plus petits détails importants de la vie de l'enfant seront partagés pour assurer une plus grande continuité. (Ses habitudes, les rituels, son rythme...)

Un lien de confiance se crée petit à petit par une connaissance mutuelle de plus en plus grande.

Chaque enfant prendra une place différente en fonction de sa personnalité, d'où l'importance que nous donnons à cette période de familiarisation.

C'est aussi durant cette période que les parents vont apprendre à découvrir la crèche et, lorsqu'ils seront absents, ils se souviendront du nouveau lieu de vie de leur enfant et pourront penser à lui plus sereinement.

Au cours des 3 semaines qui précèdent l'arrivée de l'enfant, les parents sont invités à passer avec lui plus ou moins une heure à la crèche pendant quatre jours.

L'enfant est pris en charge par son parent sous l'œil attentif de l'accueillante.

Les accueillantes vont observer comment les parents s'y prennent avec leur enfant, comment ils le portent, le bercent, le nourrissent....

Ensuite nous prévoyons une familiarisation de l'enfant seul au cours de quatre matinées successives (2 fois une heure seul, puis deux fois deux heures seul) suivies d'une ou deux journées plus courtes avant l'arrivée définitive.

Cette familiarisation, si cela s'avère nécessaire, peut bien sûr être adaptée et modulée en fonction de chaque enfant et ceci, en concertation avec chaque partie (parents, accueillante et responsables).

Après une longue absence, une petite période de re-familiarisation est parfois nécessaire.

« Un lien n'existe pas d'emblée, il s'élabore au fil du temps »

Durant cette période un premier rendez-vous à la consultation médicale, au sein de la crèche, est organisé. Le médecin est ainsi présenté aux parents. Les petits rappels sur les vaccins, évictions en cas de maladies, conseils en nutrition etc. sont donnés à chaque demande des parents. Ceux-ci seront toujours invités à être présents lors des consultations suivantes et, si cela n'est pas possible, l'accueillante référente accompagnera l'enfant pour le rassurer au maximum.

C. Comment établir une relation de confiance avec les parents.

Les accueillantes veillent à ce que chaque enfant et chaque parent aient des relations privilégiées au moment de l'accueil.

L'entrée dans la crèche étant le sas d'accueil nous veillons à ce que celui-ci reste accueillant et rassurant pour les enfants et les parents.

Un tableau permet d'afficher des informations importantes comme l'arrivée d'un nouveau membre du personnel, la naissance d'un petit frère ou petite sœur dans une famille, l'horaire de passage de la conteuse et parfois un petit message de réflexion pédagogique peuvent ainsi être transmises à tous.

Respecter certaines règles de vie pour le bien-être de chacun, comme ne pas franchir la ligne rouge sur le sol à l'entrée de chaque section.

Des rencontres sont organisées de manière conviviale lors de la Saint Nicolas, autour d'un petit goûter, ou plus formelle, lors de messages ou changements importants à partager. Cela permet un dialogue sur des pratiques éducatives, une connaissance et une confiance réciproque renforcée. C'est aussi un lieu de rencontre pour les parents. Parfois nous leur projetons un montage photos.

Des liens se tissent et les craintes éventuelles se dissipent.

Lors d'événements particuliers, des photos peuvent aussi être affichées. C'est aussi une occasion d'échanger, de partager et de mieux se connaître. Cela permet aux enfants et adultes d'offrir des traces accessibles et variées de la vie quotidienne dans le milieu d'accueil.

Les plages horaires des responsables sont affichées et chaque parent a la possibilité, s'il le souhaite, d'avoir un entretien avec elles en fonction de leurs disponibilités.

D. Les moments de transition du matin et du soir et l'accompagnement des émotions lors de la séparation

Il nous paraît important, dans un esprit de sécurité affective, de continuité et d'harmonie, de préparer les séparations du matin et les retrouvailles du soir.

Les parents et leur enfant entrent par la porte de leur section après avoir enlevé le manteau et l'avoir déposé dans le casier nominatif, ainsi que les chaussures en hiver pour mettre les petites pantoufles.

Les enfants sont accueillis par une des deux accueillantes repères de leur groupe de vie de manière personnalisée et chaleureuse.

L'accueillante accueille aussi le parent qui lui donne les informations nécessaires pour la journée.

La séparation se fait alors en douceur, de manière individualisée : un enfant veut aller sur les genoux, un autre veut fermer la porte lui-même ... Les rituels sont variés mais le départ est toujours marqué.

Afin que l'accueillante soit dans de bonnes conditions pour accueillir les parents et leur enfant dans le calme et la confidentialité, les parents sont invités à ne pas entrer dans la section avant que le parent précédent ne soit parti.

Il n'est autorisé qu'un seul adulte (ou parents) par enfant, les grands frères et sœurs doivent rester à l'extérieur de la section.

L'enfant est attendu et l'espace de jeux est aménagé en fonction de sa venue.

Un carnet de vie accompagne chaque enfant de la crèche à la maison.

Ce carnet est un cadeau pour l'enfant. Les professionnelles y noteront les événements, les activités vécues par l'enfant, les anecdotes, les petits détails qui font de lui un enfant unique. Ce carnet est un lien entre le milieu d'accueil et la maison, une trace, la mémoire de ce regard positif porté sur lui par les personnes qui prennent soin de lui.

Les parents sont invités à le compléter.

Dans le carnet des plus petits, une feuille de rythme a été créée. Celle-ci permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité (l'heure à laquelle il s'est réveillé, il a mangé, qui viendra le chercher et quand). Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant.

Cette feuille de rythme est aussi importante quand c'est une autre personne qui amène ou vient rechercher l'enfant.

Ce document cherche surtout à soutenir des interactions de qualité avec les parents et il ne remplace jamais la communication orale avec les familles

Pour les professionnelles un canevas et un cahier de communication sont mis en place dans chaque groupe.

Il permet à la collègue de recevoir les informations, les petits détails (tout en respectant le secret professionnel)

Ce dialogue constant, entre professionnels, permet de bien connaître l'enfant et d'adopter un comportement adéquat, respectueux et bienveillant.

Toute séparation et retrouvaille est toujours vécue avec émotion par les enfants.

Les accueillantes sont très attentives à toutes ces émotions et doivent y mettre des mots. Elles peuvent évoquer les personnes absentes pour l'enfant en parlant de la grande sœur qui est à l'école, du petit frère qui est aussi à la crèche mais dans la section des bébés et parfois même aller faire un petit coucou.

Dans chaque section de notre crèche, un mur des familles est collé à hauteur d'enfant. Des photos des personnes significatives pour chaque enfant sont plastifiées et chaque enfant peut les voir à tout moment de la journée

La tétine et le doudou de l'enfant sont présents ou mis dans une pochette par l'enfant. Ce doudou lui procure de la sécurité et est un lien entre la maison et la crèche, entre le connu et le moins connu

A la fin de la journée, un moment d'échanges particuliers avec chaque parent est nécessaire pour mettre des mots sur ce que l'enfant a vécu tout au long de la journée. Des photos peuvent soutenir cet échange.

Les parents peuvent appeler la crèche si cela semble difficile. Nous leur demandons simplement d'éviter les heures de repas si possible pour ne pas perturber les enfants du groupe en interrompant les repas.

Pour le 2^o et 3^o anniversaire, un gâteau apporté par les parents est le bienvenu

La fin du séjour des enfants accueillis à la crèche est préparée. Il est important d'en prendre soin. Tous les enfants sont préparés au départ de leur compagnon.

L'enfant reçoit en cadeau son carnet de vie.

Comme les groupes sont aménagés pour avoir des tranches d'âges homogènes, les départs sont parfois groupés et chargés d'émotions fortes.

Une petite fête d'au revoir est organisée pour permettre aussi aux familles de se quitter.

Parfois, un ou deux enfants un peu plus jeunes que ses copains du même groupe (pas encore 2.5 ans) doivent encore rester quelques jours ou quelques semaines à la crèche. Nous les préparons à rester avec des nouveaux copains et une autre accueillante qu'ils connaissent déjà.

A la demande de certains parents, nous proposons une rencontre avec eux, l'accueillante et l'équipe encadrante de la crèche pour entendre les questions, les inquiétudes et réfléchir ensemble à la façon dont l'enfant va vivre son entrée à l'école.

Après beaucoup de discussions et de réflexions, le choix de ne pas accueillir les enfants du personnel a été fait pour garder à la maman une place particulière.

2. Rencontre avec l'enfant

Pour grandir, l'enfant a besoin :

- De conditions favorisant son bien-être physique et psychique.
- Un espace où il est et se sent en sécurité, où il peut bouger, découvrir, faire des expériences.
- De jeux permettant son exploration, l'acquisition de son autonomie.
- De l'attitude encourageante et stimulante des adultes favorisant sa croissance et son développement.

A. Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

L'espace est sans cesse réaménagé pour répondre au plus juste au développement des enfants du groupe et à leurs attentes.

L'observation fine de l'adulte permettra de comprendre le niveau d'évolution de l'enfant, du groupe et de réadapter les lieux en fonction.

L'observation individuelle et collective donne des informations sur ce que les enfants ont besoin.

L'observation amène à réajuster son comportement pour qu'il soit adapté au mieux pour l'enfant, qu'il lui ouvre la porte des possibles.

Sur base des observations, le matériel mis à la disposition des enfants est varié et en nombre suffisant. Cela renforce les interactions entre eux tout en gardant des rythmes différents pour chacun.

Il est indispensable de faire des observations complémentaires et en faire part à l'équipe avant tout réaménagement.

Pour les enfants, les jeux sont les moyens de découvrir, d'expérimenter et donc de grandir. Le jeu s'accompagne de la notion de plaisir.

Les jeux permettent à l'enfant de rester acteur dans sa relation au jeu.

Les portiques ne font pas partie des jeux présents dans la structure car ils limitent trop les possibilités d'actions des enfants.

Dans la section des bébés, un coin mou et un autre un peu plus dur sont aménagés pour permettre à l'enfant d'être plus autonome et libre de bouger. Durant les premiers mois l'adulte n'entoure l'enfant que de peu d'objets très légers.

Nous demandons donc aux parents de laisser les enfants en tenue facile (leggings).

Pour les plus grands et en fonction de l'âge, un coin d'explorations motrices, un coin doux/refuge pour se reposer, un coin jeux symboliques, sont toujours à la disposition des enfants ; les enfants doivent être pieds nus ou avec des petites pantoufles pour aller sur les modules.

Si l'enfant, avec tout son groupe et son accueillante change de lieu de vie, le matériel peut suivre (donne plus de repères). Les sections ont été aménagées pour que les points de repères auxquels l'enfant est habitué se retrouvent dans tous les espaces de vie.

Pour sécuriser l'espace de vie des enfants et éviter les passages perturbants pour les enfants et les accueillantes, une ligne rouge (limite à ne pas franchir) est tracée sur le sol à l'entrée de chaque section.

L'espace extérieur, clôturé, étant aussi un espace de vie, certains jeux d'intérieur pourront être mis à disposition dehors pour les enfants.

Nous disposons d'un bac à sable, un toboggan, petits vélos pour permettre à chaque enfant de faire d'autres découvertes dans le jardin. Le bac à sable, ouvert quand le temps le permet, est refermé chaque soir et le sable changé chaque année.

Une petite piscine peut être proposée, dans le jardin ou sur la terrasse, à l'ombre et uniquement si une accueillante est assise à côté.

Par beau temps les enfants peuvent manger dehors.

B. Respect des rythmes et continuité dans l'accueil.

Notre projet pédagogique est axé sur la sécurité affective de l'enfant.

Cette sécurité naît des liens qu'il crée dans une relation chaleureuse et stable.

Ce qui importe c'est que l'enfant sente que ses parents et les professionnelles qui s'occupent de lui aient une préoccupation commune : son bien-être.

Les groupes de vie à la crèche sont, dans la mesure du possible, stables, constitués de 12 enfants. L'accueillante prendra en charge l'enfant depuis son entrée jusqu'à son départ de la crèche. Néanmoins, les départs des enfants à l'école étant imprévisibles ; certains groupes d'enfants devront être divisés : une partie des enfants changera de section avec l'accueillante qui le suit ; les autres enfants resteront dans leur section avec la co-accueillante de cette section et donc les enfants garderont des repères tant spatiaux qu'affectifs. Quoiqu'il en soit, ces changements sont toujours bien préparés pour donner le maximum de repères aux enfants et aux parents.

De cette manière, une continuité et un suivi attentif du développement de chaque enfant sont assurés et cela, dans un cadre de connaissance approfondie.

L'accueillante prend soin en particulier de l'enfant grâce à son observation, elle le connaît bien et pourra ainsi répondre mieux à ses besoins.

L'accueillante assure en priorité les moments de soins aux enfants de son groupe comme, les repas, la mise au lit, les levers de sieste et les changes ainsi que les contacts avec les parents. Elle aménage leur espace de jeux, soutient leur activité du regard et par la parole. Lorsqu'une accueillante vient renforcer l'équipe, elle s'occupe du reste du groupe pendant les moments privilégiés.

Si l'accueillante du groupe de l'enfant est absente, l'équipe prend le relais avec les mêmes repères et les mêmes méthodes. Les parents et les enfants sont alors informés.

La continuité réside aussi dans la cohérence des pratiques professionnelles réfléchies en équipes et inscrites dans le projet pédagogique.

Aux moments des repas :

Le repas est un moment-rencontre, un moment de convivialité et de plaisir mais aussi un moment d'« apprentissage ».

Le repas est donné en priorité par l'accueillante repère.

Les accueillantes renforts, les volantes ou les stagiaires prennent en charge le groupe qui attend. Le fait de prendre en charge le groupe d'enfants qui ne mangent pas encore soulage le groupe entier.

Préparation : donner le repas à un enfant ne s'improvise pas, il y a donc lieu de préparer ce moment.

- Avant de prendre un enfant, l'accueillante vérifie que les autres enfants n'ont plus besoin d'elle. Lorsqu'il n'y a pas de 3ème personne disponible, il y a lieu, avant de commencer à donner à manger, de préparer la pièce pour les enfants qui attendent.

Un réaménagement de l'espace doit se faire: jeux différents, livres, caisse apéro,... (particulièrement pour les sections des Petits Loups et des Oursons ; mettre des objets qui les intéressent et qu'ils ont moins souvent à disposition). Ce réaménagement de l'environnement permet aussi d'augmenter les chances pour l'accueillante de ne pas être dérangée et donc d'être plus disponible pour l'enfant à qui elle donne à manger.

- Lorsque l'accueillante est prête elle prévient l'enfant qu'elle va le prendre et qu'il va manger. De même que la fin du repas doit être annoncée à l'enfant. Un complément de lait est d'office donné si l'enfant n'a pas encore la capacité de manger la quantité de fruits ou légumes nécessaire.
- Instaurer un tour de rôle parmi les enfants et ceci en fonction de l'observation de chaque enfant et en tenant compte de ses besoins. Ce tour de rôle est donc modulable ; il est commencé dès que l'enfant n'a plus de biberon et a acquis un rythme plus régulier dans les repas. Ce tour de rôle donne à l'enfant encore plus de repères. Si un enfant est absent, l'accueillante prévient de son absence et le pourquoi du changement de tour de rôle. Si un enfant doit patienter, il doit être rassuré par son accueillante, il comprendra alors que son tour viendra. La verbalisation a donc ici encore une place très importante.

« Parvenir à satisfaire les besoins individuels de chaque enfant sans que cela ne soit au détriment du groupe est un grand défi quotidien ».

Plus particulièrement pour le bébé et le biberon:

- Les mamans sont encouragées à venir allaiter si elles le souhaitent. Elles peuvent aussi tirer le lait et le remettre à l'accueillante.
- L'accueillante prépare l'ensemble du matériel nécessaire, même le complément biberon. Cela limite les allers et venues et offre plus de confort tant à l'accueillante qu'aux enfants.
- Le bébé est nourrit à la demande par l'accueillante référente
- Le biberon est prioritaire, donné si possible à la même place (sécurité) et de façon personnalisée).
- Les biberons sont préparés au dernier moment (rappel des règles d'hygiène – voir fiche)
- Le biberon est réservé au lait. Pour les autres boissons, eau, soupe, les accueillantes utilisent un gobelet.

- Lorsque l'accueillante donne le biberon, elle est assise dans le fauteuil et veille à maintenir le lien avec l'enfant par le regard et/ou la parole. Au terme de ce moment, elle le redépose, sur le sol, pas très loin d'elle avec beaucoup de douceur.
- Le relax est à disposition en cas de régurgitation.

Positions : l'adulte doit être pleinement disponible, assis confortablement, à hauteur d'enfants et parmi les enfants dès qu'ils sont assis à table.

- Les bébés sont nourris sur les genoux.
- Quand l'enfant est capable de s'asseoir et de se relever seul d'une petite chaise à sa taille, il prendra place autour de la table. Seul d'abord, puis par deux, puis trois pour en arriver au groupe entier. Pour que deux enfants mangent ensemble, il faut que les deux enfants mangent sans aide. L'enfant doit avoir les pieds bien posés sur le sol.
- Pour augmenter les repères, les places sont toujours les mêmes (fauteuils, chaises hautes, tables) et un plan de table sera affiché dans la section pour les enfants qui mangent autour d'une table.
- Toujours prévoir un adulte-repère assis au milieu des enfants qui attendent, dès qu'il y a un renfort, une volante ou stagiaire.
- Particulièrement quand il y a peu de personnel, il y a lieu d'augmenter et maintenir au maximum les repères pour les enfants (chanson, lavage des mains, aménagement de l'espace, caisse apéro...)

Attitudes : le comportement de l'adulte peut influencer une partie du comportement de l'enfant.

- L'accueillante prend soin du rythme de l'enfant au cours de son repas. Suivre le rythme signifie non seulement respecter le moment du repas mais aussi lui accorder le temps de prendre son repas à son rythme et attendre sa participation.
- Lorsqu'elle donne à boire au verre elle laisse de la place pour qu'il puisse poser aussi ses mains et contrôler le débit
- La cuillère est mise à disposition de l'enfant dès qu'il en manifeste l'intérêt (autonomie)
- Les mains de l'enfant restent toujours libres
- Le bavoir est individuel, en tissu. Il laisse l'enfant libre de ses mouvements (pas coincé en dessous de l'assiette)

- L'accueillante ne fait pas de commentaires négatifs à propos de la nourriture.
- La diversification doit toujours commencer à la maison, l'enfant reçoit un nouvel aliment à la fois. Un retour en arrière est toujours possible si l'enfant en a besoin. S'il ne mange pas ou peu, un biberon peut lui être proposé en complément et ceci, en fonction de chaque enfant.
- On propose systématiquement le repas à l'enfant, on lui propose de goûter mais on ne le force en aucun cas. Ce moment doit rester un moment de plaisir pour lui. Il n'est donc jamais obligé de vider son assiette.
- Le contenu de l'assiette est visible et l'accueillante nomme les aliments
- Les aliments sont donnés mixés pour les petits.
- Les enfants mangeront des aliments écrasés, puis en morceaux, si ceux-ci ont le nombre de dents requis. Les aliments écrasés ne sont pas mélangés à la purée habituelle des légumes, pour ne pas tromper son attente. On peut essayer quelques morceaux, puis repasser au mixé car mâcher est nouveau pour l'enfant et peut le surprendre.
- Les aliments sont séparés vers l'âge de 2 ans (interroger les parents avant).
- L'enfant peut se resservir à la demande sauf en ce qui concerne la viande et le poisson.
- Chez les plus grands les aliments sont présentés dans des plats en verre transparents posés au milieu de la table.
Les enfants, accompagnés par l'accueillante, se servent eux-mêmes (augmente la psychomotricité fine)
- L'eau est donnée en même temps que le repas. L'eau doit aussi être proposée régulièrement à l'enfant durant la journée (proposition renforcée en cas de grosse chaleur)
- Pendant le repas, on évite les conversations entre collègues.

Divers:

- Le lavage des mains doit avoir lieu avant les repas et cela dès que les enfants sont chez les Oursons. Pour les Canillous et les Petits Loups il aura lieu s'ils sont allés jouer sur la terrasse.
- Les enfants sont installés autour de la table seulement au moment où le chariot est dans le hall.

- La disposition des tables doit être prévue dans un axe tel que l'accueillante, si elle devait s'éloigner dans la pièce, puisse toujours avoir un contact visuel avec les enfants.
- Il est important et donc indispensable lors de l'absence de l'accueillante référente que toutes les informations soient données à la remplaçante afin de maintenir un maximum de repères: comment donner le biberon, la position qu'il préfère, les quantités, la température..... Une fiche par enfant sera complétée et régulièrement remise à jour (canevas).
- Le repas est l'occasion d'apprendre certaines règles sociales. Ne pas oublier que certains enfants auront besoin de plus de temps et d'accompagnement pour les intégrer.
Les règles autour du repas pour notre crèche sont :
 - On reste assis
 - On ne prend pas la nourriture des autres enfants
 - On ne jette pas la nourriture par terre
- Nous demandons aux parents de ne pas interrompre le goûter et de venir chercher les enfants après 15h30.

.....

Le complément petit déjeuner :

Le petit déjeuner est pris à la maison, avant l'arrivée à la crèche.

Certains enfants déjeunant très tôt, un complément petit déjeuner est proposé à la crèche pour les enfants des sections du bas (Oursons et Pioupious).

Celui-ci sera donné entre 7h30 et 8h au plus tard, respectant ainsi le délai de 3 h entre le complément et le repas du midi qui est donné à 11h (recommandations des diététiciennes de l'One)

Le complément petit déjeuner :

- n'est pas obligatoire
- se déroule dans la section des Oursons, autour de la table (1 accueillante est avec les enfants, l'autre accueillante va chercher le plateau à la cuisine)
- est composé de fruits, de pain et éventuellement d'un peu de lait.
- A 8h15 les enfants se retrouvent dans leur section respective.

Comme déjà vu dans le Règlement d'Ordre Intérieur ci-joint, les interdits alimentaires religieux, ainsi que les intolérances et allergies, sont respectés.

Nous demandons aux parents de justifier ces derniers au moyen d'un certificat médical.

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche et respectent les recommandations de l'ONE. Dans le cadre de la prévention des intoxications alimentaires, nous sommes soumis à l'obligation légale de pouvoir assurer la traçabilité des aliments qui entrent à la crèche (AFSCA).

Nous ne pouvons donc pas accepter que les parents apportent les repas préalablement préparés à la maison.

Au moment du repos

Le repos est important pour l'enfant. C'est un besoin physiologique fondamental pour se développer comme toute autre activité.

Le repos n'est pas nécessairement synonyme de sommeil.

- L'accueillante tient compte des signes de fatigue de l'enfant pour le mettre au lit comme pour le lever. Il est important d'*anticiper* pour répondre au mieux à son rythme.
- La mise au lit s'accompagne de paroles : l'accueillante annonce ce moment à l'enfant et met des mots sur les pleurs éventuels. En fonction des groupes de vie, un rituel précède la mise au lit.
- L'accueillante veille au confort de l'enfant, vérifie son linge et le met en sous-vêtements.
- Le lit, individualisé, reste à la même place ; l'enfant y retrouve ses doudous...ou tout ce qui constitue ses repères.
- L'enfant dort dans un sac de couchage et sur le dos.
- Chez les plus grands, en fonction de leur autonomie, les enfants dorment sur des couchettes individuelles, toujours à la même place, également. Les enfants vont en général dormir en même temps.
- Dans les sections du bas une accueillante surveille la sieste.
- Dans les sections du haut une surveillance visuelle régulière sera effectuée (toute les 15 min si l'enfant dort) et les baby phones allumés dès qu'un enfant est dans le dortoir.

Aux moments des soins

Le soin et le change sont des moments privilégiés pour entrer en relation avec l'enfant, le soutenir dans son développement, aussi bien physique que psychique et donc contribuer à son bien-être.

- Les soins sont donnés prioritairement par l'accueillante référente (sécuriser).
- Les soins sont réalisés sans brusquer l'enfant, en prenant le temps nécessaire, en respectant son rythme, son intimité. Une attention est portée sur ce que l'enfant ressent, sur les signes de bien-être ou de mal-être qu'il donne.
- Les soins reposent sur la douceur de la voix, sur les gestes rassurants.
- L'enfant est prévenu des gestes accomplis afin qu'il puisse prévoir le déroulement des événements.
- L'accueillante lui donne les moyens de participer : tu me donnes ton bras ?
- Les enfants sont toujours changés au même endroit, sur le même coussin à langer.
- Le change se fait individuellement. La collègue reste près du groupe d'enfants pour permettre à l'accueillante référente d'être seule avec l'enfant.
- Lors du change, on évitera de parler avec la collègue au-dessus de la tête de l'enfant.
- Aucune observation négative n'est faite verbalement sur et devant l'enfant.

C. L'autonomie ou l'enfant acteur

« Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre - tout en étant acteur de son développement - de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Aide-moi à faire seul. », Maria Montessori

La promotion de l'autonomie de l'enfant relève d'un très grand travail de l'adulte : Il faut continuellement observer, aménager et réaménager.

L'observation, en milieu d'accueil, a donc tout son sens car cet outil permet d'adapter son comportement envers l'enfant et de réfléchir à l'agencement de son milieu de vie (Voir chapitre Equipe professionnelle).

L'autonomie n'est possible que si l'enfant est en confiance et que l'on respecte ses choix, il est l'acteur de son parcours.

- Dans toutes ses activités l'enfant sera accompagné par l'accueillante ; observation, soutien et valorisation par le regard et la parole. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même.
- Rendre autonome l'enfant implique qu'on le laisse expérimenter, mais sous une supervision constante. Par exemple, s'il commence à descendre seul les escaliers, rester à ses côtés, prêt à le retenir s'il trébuche.
- L'adulte présent doit respecter la manipulation de l'enfant, lui laisser faire ses expériences, en acceptant, éventuellement, ses refus.
- Si une activité est proposée à l'enfant, des résultats ne sont pas attendus. Il peut oser sa créativité tout simplement. Il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant, mais de voir le résultat « produit » par lui.
- L'enfant peut décider de participer ou non à l'activité proposée ; il a le droit de prendre le temps de rêver
- Il est important de bien tenir compte de ce que l'enfant est capable de faire, en fonction de son âge et de son développement, en mettant à sa disposition des jeux répondant à ses besoins de manipuler, transvaser, enfiler, encastrier, tirer, rouler, cacher...
- Face au jeu de l'enfant l'adulte présent va tantôt être observateur (laisser l'enfant jouer seul sans intervenir), tantôt être acteur à la demande de l'enfant (ne pas faire à la place de l'enfant).

L'autonomie et devenir acteur ne peut être atteint sans une motricité libre.

La motricité libre, c'est laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant en favorisant un environnement sécurisé et adapté à ses besoins où il pourra réaliser ses expériences.

Mais l'autonomie ne veut pas dire « tout seul » mais le laisser faire à son rythme.

Pour les plus petits :

- Ils sont installés, sur des tapis, sur le dos car c'est dans cette position qu'ils ont le plus de points d'appuis et qu'ils sont le plus détendus. Ils pourront alors bouger les mains, les jambes, les pieds et ainsi découvrir leur corps et ses limites.
- Les jeux sont disposés en demi cercles autour d'eux, à une distance de la longueur de leurs bras, ils sont variés et soigneusement choisis, renouvelés en fonction de son âge et de ses capacités (Il peut essayer de prendre un jouet ou pas, de se retourner sur le ventre ou pas. Cela favorise le développement de ses ressources propres (bébé acteur).
- Il est essentiel que les enfants acquièrent seuls les différentes positions motrices pour une plus grande stabilité et donc sécurité.
- Si la situation dans laquelle il se trouve lui est devenue inconfortable (jeux, activités motrices ou autres) il faut intervenir.

Par exemple, s'il se met debout et qu'il ne parvient plus à changer de position, l'accueillante va l'encourager par le regard et la parole à trouver lui-même la solution, à prendre confiance en lui-même. Si l'accueillante doit intervenir, elle expliquera à l'enfant le sens de sa démarche.

- Les enfants ne sont jamais mis dans des positions qu'ils ne peuvent maîtriser.
- Les relax ne permettant pas à l'enfant de bouger, de jouer, ils ne seront utilisés que dans certaines situations particulières et qui seront réfléchies en concertation avec les parents et toute l'équipe.
Mais, si l'enfant à l'habitude du relax à la maison, dans un premier temps nous garderons les mêmes repères, mais il sera préférable par la suite de placer l'enfant dans un coin doux avec coussins pour lui permettre de garder sa liberté de mouvements.
- Il est indispensable que l'enfant ait une tenue adaptée pour qu'il puisse se mouvoir et en toute liberté et se sentir à l'aise.

Entre un an et deux ans :

Les enfants grandissent et recherchent la difficulté qui va les faire avancer dans la connaissance de leurs possibilités.

Il est essentiel que les enfants aient des espaces pour grimper, circuler, manipuler, se « poser ».

- *Espace pour grimper* : il est important de laisser en permanence des structures à grimper afin qu'ils puissent les utiliser à tout moment.
- *Espace pour circuler* : il est important de prévoir un espace dégagé de tout objets (même petits objets divers qui sont des obstacles pour les enfants qui circulent ou font leur premiers pas) pour leur permettre de circuler à 4 pattes, debout ou sur des porteurs ; de tirer et pousser.
- *Besoin de manipuler* : il y a lieu de prévoir un espace de manipulation ouvert délimité en partie par un tapis ou un meuble. Sur ce tapis seront disposés des récipients de formes ou de tailles variables, des objets divers (Duplo, petites voitures, dinette,...) en petites quantités.
Les objets abandonnés dans l'espace seront rapportés sur le tapis par les accueillantes ou les enfants régulièrement au cours de la journée
- *Espace pour se « poser »* : Il est important de placer un espace confortable, éloigné des grandes circulations pour permettre aux enfants de se ressourcer. Il sera aussi utilisé pour les activités comme la lecture, les chants.

Entre deux et trois ans :

- Nous retrouvons les mêmes besoins que pour les enfants de un à deux ans.
- Les enfants ont acquis une grande liberté motrice. Ils investissent l'espace qui les entoure que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur
- Les jeux symboliques se développent de plus en plus. Le « coin symbolique » contient des jeux, objets pour « faire semblant ». Ces jeux de « faire semblant » sont un moyen d'exprimer des sentiments et de les explorer.
- Il faut donc retrouver des espaces différents où ils ont accès librement (coin lecture, coin garage, coin cuisine,...)
- A certains moments de la journée, de la semaine, la pièce centrale du bas sera accessible aux enfants pour leur permettre une libre circulation. Les enfants auront

la liberté d'accéder aux différentes pièces et jeux. Cette organisation demande une préparation rigoureuse et une présence (phare) dans chaque espace.

- L'activité libre ayant encore tout son sens chez les plus grands les accueillantes peuvent aussi proposer des activités plus organisées et mettre du matériel à disposition (peintre, jeux d'eau, puzzle, dessins...).

L'enfant qui développe son autonomie a besoin d'explorer son environnement. Cela nécessite d'aménager le lieu de vie de l'enfant.

- L'espace de vie de chaque section a été aménagé et pensé pour offrir des repères identiques aux enfants, tout en gardant à l'esprit qu'ils ne doivent en aucun cas restés « figés » mais bien au contraire évolués en liaison avec l'observation de chaque enfant au sein du groupe.
- Chaque section a une base de jeu identique (paniers) qui est un repère sécurisant pour l'enfant (cfr annexe 1)
C'est la permanence des objets dans le temps qui favorise l'activité autonome et offre une sécurité affective à l'enfant.
- Les jeux sont donc à la disposition de l'enfant et lui sont tout à fait accessibles.
« Que vais-je mettre à la disposition de cet enfant dans la collectivité où je l'accueille sans ses parents, pour qu'il profite au maximum de ce qui lui est proposé ; pour qu'il puisse rencontrer les autres enfants dans de bonnes conditions ? »
- C'est en observant les jeux de manipulation des enfants que l'accueillante pourra augmenter ou diminuer les contenu du récipient et en renouveler
- Dans les moments de transitions et dans les moments où l'adulte est moins disponible, l'accueillante anticipe en réaménageant son service. Ceux-ci seront faits plusieurs fois par jour : à 7h30, durant la matinée, avant de commencer les repas, pendant la sieste.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. », J. Epstein

D. Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe.
L'inclusion d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Dès sa naissance, l'enfant vit énormément d'émotions, de sentiments et c'est parfois difficile pour lui d'y faire face (frustration, peur..).

L'accueillante est là pour les entendre et pour l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent et parfois apprendre à les contenir.

Toutes ces émotions sont importantes et ont leurs places.

Elles doivent être identifiées pour que l'enfant puisse petit à petit les reconnaître, les gérer. Rassuré par le lien avec son accueillante, il pourra alors se tourner vers les autres.

En grandissant, l'enfant prend conscience de lui-même en tant que personne unique et en tant qu'individu au sein de son groupe.

- Il a le droit d'être informé sur les faits et événements qui le concernent.
- Il a le droit à la vérité, à avoir la possibilité d'agir et non de subir.
- Il est important de donner à l'enfant les moyens de comprendre les faits ou événements qui le concernent (ex : prévenir qu'il va avoir un vaccin et que ce sera douloureux mais que son accueillante est là, que sa maman va partir mais reviendra au soir, qu'il a faim mais qu'il mangera plus tard après le copain, qu'il va aller dormir)
- Lors d'une colère l'enfant doit rester en relation avec l'adulte. La colère est une émotion, un S.O.S. d'un enfant qui ne sait pas s'exprimer, il y a lieu de l'accompagner. Une colère non reconnue fait des dégâts.
Un coussin colère sera proposé à l'enfant pour pouvoir retrouver son calme (cfr annexe 2).
- Il est important bien sûr de ne pas interpréter des émotions, ni la vie privée de la famille
- Des rituels sont mis en place comme : la petite chanson du matin, enlever le bavoir et le porter tout seul dans le bac à linge... Ils servent à augmenter les repères des enfants et cela les rassure.
- Favoriser l'autonomie ne signifie pas laisser tout faire.
- Vivant en collectivité l'enfant doit apprendre le respect des personnes (pas frapper, pas mordre) et du matériel mis à sa disposition.
Les interdits et limites sont répétés souvent pour que l'enfant ait le temps de les intégrer.
Certaines limites sont clairement mises car l'enfant ne peut pas tout faire mais celles-ci sont bien expliquées, adaptées en fonction de l'âge de l'enfant et de sa prise de conscience.
Les interdits sont limités le plus possible par un aménagement de l'espace adapté.
- Certains interdits sont non négociables. Un petit règlement sous forme de dessins a été créé pour les parents, les professionnels et les enfants (cfr annexe3)

Nous avons la chance de pouvoir ouvrir notre milieu d'accueil à des enfants extraordinaires : des enfants ayant des besoins spécifiques.

Cette rencontre, enrichie par le soutien et le renfort d'une équipe pluridisciplinaire, de kinés ou autre intervenant extérieur, renforce notre façon de voir l'enfant, non plus en fonction de ses limites, mais en fonction de ses potentialités.

Le respect de l'enfant et de sa famille est une qualité indispensable et notre question la plus importante, reprise d'un texte du VBJK (Centre d'Expertise de l'Education et de l'Accueil des enfants à Gand) n'est pas « pourrions-nous y arriver », mais bien « de quoi avons-nous besoin pour y arriver et comment nous organiser pour atteindre ce but ».

C'est un modèle de diversité dans la vie.

Notre tâche est de prendre soin de l'enfant (comme d'ailleurs de tous les autres), ainsi que de sa famille pour qu'il se sente attendu et bienvenu.

Un projet pédagogique plus individualisé peut être mis en place en concertation avec la famille.

Nous n'avons pas de compétences particulières, mais il nous est nécessaire d'approfondir nos compétences, indispensables pour l'accueil de tous.

E. Acquisition du contrôle sphinctérien.

L'apprentissage de la propreté est une expérience corporelle et émotionnelle importante pour l'enfant.

Nous devons l'accompagner, l'encourager sans mettre de pression car deux critères sont essentiels : la maturité physiologique (capacité de contrôler ses sphincters) et psychique (l'envie de le faire et pouvoir le dire).

Il faut lui faire confiance.

- C'est lui qui décidera quand il pourra le faire et le dire !
- Nous travaillons en partenariat avec les parents et nous ne proposons pas à l'enfant d'aller sur le petit pot s'il ne l'a pas commencé à la maison.
- L'enfant a accès à tout moment au petit pot ou à la petite toilette.

3. L'équipe de professionnelles.

Se positionner en tant que professionnelle c'est tout d'abord centrer toutes nos pratiques sur l'enfant et pouvoir, lui donner, ainsi qu'à ses parents, un accueil de qualité.

La réflexion, l'élaboration de notre projet pédagogique et sa mise en œuvre nécessite des temps de réunions d'équipe régulières.

Toute l'équipe de la crèche est tenue au secret professionnel. Les informations ne sont échangées que dans l'intérêt de l'enfant et uniquement avec les personnes concernées.

La responsable et l'assistante sociale sont garantes de la qualité d'accueil des enfants en veillant à accompagner et à soutenir la dynamique de l'équipe autour du projet d'accueil.

La directrice assure le lien avec le pouvoir organisateur.

Nous travaillons en collaboration avec deux écoles de puéricultrices.

Les stagiaires sont invitées à prendre connaissance et à respecter le projet pédagogique.

Les stagiaires sont annoncées et présentées aux enfants et aux parents. Leur suivi est réalisé au quotidien par les accueillantes avec lesquelles elles travaillent.

En aucun cas la stagiaire n'est amenée à remplacer une professionnelle

Nous travaillons avec l'accord et le soutien du PO (Pouvoir Organisateur).

❖ **Formations et activités extérieures:**

- Le CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- Les matinales de l'enfance, dont les sujets sont divers comme le deuil, l'observation.....
- Colloques de la FILE (Fédération des initiatives locales pour l'enfant)
- Les journées pédagogiques, de l'ordre de deux par an, sont proposées et les thèmes sont choisis en fonction des besoins du moment. Toute l'équipe y participe.
- Réunions ONE avec notre coordinatrice d'accueil pour continuer notre réflexion sur nos priorités pédagogiques.
- Le personnel suit une formation Croix Rouge sur les premiers soins aux enfants.
- De temps en temps, nous avons la joie d'accueillir le théâtre à la crèche pour un spectacle adapté à leur âge (ouverture à la culture pour les bébés)
- Nous avons aussi la chance d'avoir des activités intergénérationnelles et de rencontrer les Papys et Mamys de la résidence située à côté de la crèche, pour de belles promenades, la lecture d'histoires ou un petit goûter crêpes, les enfants étant bien sûr toujours accompagnés de leur puéricultrice.

Ottignies, le 3 septembre 2019

P. Moureau

M - P. Lambert - Lewalle

Directeur général

Présidente

